

Les Bains de Rolle

Autor(en): **E.R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **10 (1902)**

Heft 4

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-11593>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tribunaux bernois comme fabricants de faux miracles. F. Thomas de Vio, alors vicaire général de son ordre, intervint en faveur de ses infortunés confrères ; il écrivit deux lettres aux magistrats de Berne pour leur recommander l'impartialité et la modération. Ce fut en vain, car le procès poursuivit son cours et quatre des accusés, savoir le prieur des Dominicains, le lecteur, le sous-prieur et le procureur du couvent de Berne furent condamnés par les évêques de Sion et de Lausanne et par le nonce du pape à être brûlés vifs. Ils subirent leur peine le 31 mai 1509, dans une île de l'Aar en présence de 30,000 spectateurs. M. l'abbé Cossio cherche à atténuer autant que possible les fautes des Dominicains, qui furent, selon lui, plus imprudents que coupables.

M. Cossio est un débutant dans la science historique et, comme coup d'essai, il nous donne un in-quarto de 500 pages, très documenté et tout farci de citations. Il prépare en ce moment et nous annonce un second volume, où il exposera la doctrine théologique, philosophique et sociale du cardinal Gaëtan. Le premier volume a valu à son auteur le diplôme de docteur qui lui a été octroyé, *summâ cum laude*, par l'Université de Fribourg-en-Brisgau, où il a terminé ses études théologiques, après les avoir commencées à Fribourg en Suisse.

Nous recommandons l'ouvrage de M. Cossio à tous les lecteurs qui comprennent la langue italienne.

Abbé Ch. RÆMY.

LES BAINS DE ROLLE

La question que nous avons posée dans le n° de février au sujet des bains de Rolle nous a valu plusieurs réponses, principalement de MM. B. Dumur, J. Cart et E. Ritter.

On nous signale une « Notice sur la ville de Rolle, lue à la séance de la Société vaudoise d'utilité publique, le 1^{er} septembre 1876, par M. Frédéric Kaupert, avocat ». Ce travail contient plusieurs faits intéressants sur l'hôtel des Bains et les eaux minérales de Rolle.

L'Essai statistique sur le canton de Vaud, par Ph. Bridel, Zurich 1818, dans un § consacré aux *eaux minérales et eaux salées*, mentionne :

1. Les bains de l'Etivaz.
2. Les bains d'Henniez.
3. Les bains de Saint-Loup.

4. Les bains d'Yverdon.
5. Les bains de Lalliaz.
6. Les bains de Rolle.
7. Les eaux de la Poudrière (Lausanne).

Cet essai statistique dit sous n° 6 :

« *Bains de Rolle*, établis pour une source martiale et gazeuse,
» assez courus pendant quelques années par les femmes qui les
» appelaient *la fontaine de Jouvence*; ils sont maintenant presque
» déserts. »

Une première édition de l'*Essai statistique* de Bridel, qui parut en 1815, donnait les mêmes renseignements.

Le Dictionnaire géographique et descriptif du canton de Vaud, publié à Vevey en 1827 et 1828, dit :

« Il y a à *Rolle* une source d'eaux minérales ; 36 onces de ces
» eaux contiennent 1 grain de fer, 5 1/2 grains de terre calcaire,
» 3/4 grain de sélénite et 1/4 grain de sulfate de magnésie. »

L'*Histoire naturelle du Jorat et de ses environs*, etc., par M. le comte G. de Razoumowsky (Lausanne 1789), renferme le passage suivant au T. second, p. 46 :

« § 56. Il y a aux environs de Morges des eaux minérales que M. Bertrand dit soufrées (*Recueil de Trait. d'Hist. nat.*, in-4° p. 471) ; elles ont été analysées il y a peu d'années par un étranger, et cette analyse a été remise à la Société économique de Berne. Il existe aussi à *Rolles*, ville et baronnie indépendante de Morges (bailliage), des eaux minérales dont les unes, dit encore M. Bertrand, sont ferrugineuses, les autres soufrées. (Voyez l'ouvrage cité, p. 476). Nous avons visité nous-même celles qui se trouvent dans la ville ; elles déposent beaucoup de mars et doivent être rangées parmi les gazeuses martiales, ou dans lesquelles le fer est dissous à la faveur de l'air fixe, et nous croyons qu'elles ne diffèrent guère, ni par leur nature, ni par les quantités de leurs principes, de celles des environs de Lausanne dont nous avons parlé ci-dessus, § 14. Elles ont eu le même sort, ayant joui pendant un temps d'une sorte de célébrité qui n'a pas duré. »

B. D.

Il y avait autrefois des bains d'eau ferrugineuse dont la source se voyait sur la promenade qui conduit actuellement de la gare au Buttes. La place où s'élevait cette petite fontaine est encore très marquée aux *Eaux*. C'est un bosquet rond formé par de hauts sapins. Il y a une quinzaine d'années, on pouvait encore recueillir goutte à goutte de cette eau et la boire. Dès lors, tout a été comblé.

Le bâtiment des bains se trouvait dans la ville même de Rolle, à l'entrée de la Grande-Rue en venant de Lausanne. C'était l'*Hôtel des Bains*, — actuellement la Croix-fédérale. — Tout cela n'existe plus.

Les eaux de Rolle avaient dans le temps une certaine réputation (1709-1781). Le célèbre docteur Tronchin, de Genève, y envoyait nombre de clients. Ceux-ci avaient un costume particulier, — soit pour aller à la source, soit pour se baigner, costume qu'on appelait des *tronchines*.

Il est dommage qu'on ait laissé la source se perdre. La promenade et le bosquet sont les endroits les plus charmants et les plus frais de Rolle.

J. C.

Au printemps de 1765, Voltaire alla prendre les eaux à Rolle. « Il y a au fond de la Suisse, mes chers anges, écrivait-il à ses amis d'Argental, des eaux assez bonnes pour les vieillards cacochymes qui ont besoin de mettre du baume et de la tranquillité dans leur sang. Je crois que je vais prendre ces eaux, et que je pars incessamment pour avoir de ce baume... » ; — et le 28 mai, il écrivait à Damilaville une lettre datée : *à Rolle, Pays de Vaud* : « J'achevais, mon cher ami, de prendre les eaux en Suisse, où j'ai encore acheté un petit domaine ¹, lorsque je reçus votre paquet... »

On sait que l'année suivante, le Parlement de Paris rendit une sentence terrible contre le chevalier de la Barre, coupable de quelques outrages à la religion. On le mit à la torture ; on lui coupa la tête. Quelques ouvrages de Voltaire s'étaient trouvés parmi ceux dont la lecture avait conduit ce malheureux jeune homme à commettre les impiétés qu'on lui reprochait : le philosophe prit peur, et crut prudent de quitter son château de Ferney, et d'aller faire à Rolle un nouveau séjour. Depuis le 14 juillet 1766, et pendant quelques semaines, toutes ses lettres sont datées : *aux eaux de Rolle en Suisse*.

E. R.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

Société d'histoire et d'archéologie de Genève (*Séance du 13 février*). — Présidence de M. Alfred Cartier, président.

M. le Dr Léon Gautier avait entretenu, il y a deux ans, la Société

¹ Si les archives notariales étaient facilement accessibles, ces mots pourraient être le point de départ d'une recherche intéressante.